Ferblantière-soudeuse
Ferblantier-soudeur

Classe: 12

Description de la fonction

Rôle principal

Le rôle principal et habituel consiste à effectuer différents types de soudure et des travaux comportant, la vérification, la fabrication, le montage, l'installation et la réparation de pièces et d'objets de métal et d'alliage.

Attributions caractéristiques

1. Identifie et localise les défectuosités à corriger. Prend les lectures appropriées, propose des solutions. Lit et interprète des plans et devis, fait des schémas, dessins, croquis ou patrons nécessaires à la réalisation des travaux.
2. Fabrique, monte, assemble, modifie, installe, répare des objets de métal ou d'alliage tels que systèmes de ventilation et ses composantes, systèmes d'échappement, outillage, pièces d'ameublement, fer ornemental.
3. Effectue des travaux de recouvrement, d'isolation des gaines de ventilation, des ventilateurs, etc. Fabrique, répare et installe des gouttières, des évents, des puits d'air, etc. Applique les apprêts et enduits protecteurs requis.
4. Coupe, plie, soude et travaille des matériaux, des métaux ou alliages divers de toutes épaisseurs avec les outils, le matériel et les substances appropriées.
5. Perce des ouvertures dans les murs et les planchers ou toute autre surface.
6. Communique avec les personnes concernées, visite les lieux et fournit une évaluation du travail à accomplir. Voit à se procurer le matériel.
7. Manipule, transporte, règle, ajuste et utilise la machinerie, les outils, les équipements et les matériaux appropriés, voit à leur entretien et à la propreté des lieux de travail.
8. Complète différents formulaires et rédige les rapports relatifs à son travail.

Note

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de la fonction identifiée et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

Qualifications requises

Scolarité

D.E.P. dans un champ de spécialisation appropriée.

Expérience

Telle que requise pour l'obtention des certificats de qualification ou les cartes de compétence dont deux (2) années dans l'entretien d'édifices ou de bâtiments industriels ou commerciaux.

Autres

Certificats de qualification ou cartes de compétence valides et reconnues.

Initiales : Partie patronale _____ date _____

Partie syndicale _____ date _____